

Conditions générales de vente

Désignation

La société Be Collaborative désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé 45, Route d'Opio, 06650 Le Rouret.

Be Collaborative met en place et dispense des formations inter et intra entreprises, en présentiel ou à distance, sur l'ensemble du territoire national.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- Client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la société Be Collaborative
- Stagiaire : la personne physique qui participe à une formation
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous
- OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société Be Collaborative pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Devis et attestation

Pour chaque formation, la société Be Collaborative s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention "Bon pour accord".

Le cas échéant, une convention particulière est établie entre la société Be Collaborative, l'OPCO ou le client.

A la fin de la formation, une attestation individuelle de formation, une attestation d'assiduité ou des feuilles d'émargement signées lui seront fournies.



Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes et ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur.

Le paiement d'un acompte de 30% est à effectuer avant l'exécution de la prestation, 7 jours maximum avant le début de la formation. Le paiement du solde est à effectuer à l'issue de la prestation.

Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque. Un paiement en 2 fois sans frais peut être accordé.

Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la société Be Collaborative ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO 15 jours avant la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 15 jours ouvrables avant le jour et l'heure du début de la formation. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse contact@becollaborative.fr.

En cas d'annulation à moins de 15 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 10% du coût total initial de la formation.

En cas d'annulation comprise entre 15 jours ouvrables et 7 jours ouvrables, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 30% du coût total initial de la formation. En cas d'annulation comprise à moins de 6 jours ouvrables avant le début de la formation, 100% du coût de la formation est dû.

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société Be Collaborative ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Be Collaborative SAS

SASU au capital de 2 000 € / R.C.S. Grasse - N°SIRET : 834 704 611 000 13

Code NAF 7022 Z – TVA intracommunautaire FR63 834704611

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93060841506 du préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur

45, route d'Opio 06650 Le Rouret - Tél 33 (0)6 16 58 88 47 – carol.picon@becollaborative.fr - www.becollaborative.fr



Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société Be Collaborative sont utiles pour le traitement de l'inscription, pour l'adaptation des conditions de formation, ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle. Suivant la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

La société Be Collaborative s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du Client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

Be Collaborative met à disposition sa "Politique de Protection Des Données Personnelles" complète et encourage le Client à en prendre connaissance.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société Be Collaborative et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Grasse.